



LE RENOUVELLEMENT DE L'ART D'ENTREPRENDRE

Exemple, en Belgique, du succès de Smart, facilitateur dans le domaine culturel. «Libé» participe au débat, aujourd'hui: portrait-robot de l'entrepreneur du XXI^e siècle.

Par CATHERINE BERNARD
Dessin JOCHEN GERNER

C et après-midi, Claude Ongena s'attelle à sa CTQ, autrement dit à sa «Contract Queue» : sur son écran d'ordinateur, ce musicien professionnel, désormais permanent de Smart Belgique, examine les contrats de travail préremplis par les artistes, que le logiciel de lecture automatique n'a pas pu valider. Absence de signature ou annotations manuelles... En quelques clics, il étudie le fichier, le réexpédie au besoin à son expéditeur assorti d'une question, ou le valide. «Notre

«Nous avons créé une filiale de crédit-bail, qui permet à un musicien d'acheter à crédit un nouvel instrument, ce que les banques en général ne font pas.»

Sandrino Graceffa administrateur délégué de Smart

«système d'information édite alors une facture, envoyée à notre service courrier. Sept jours au plus après sa prestation, cet artiste recevra son salaire.»

Sept jours : un délai naguère utopique dans ce milieu ! Mais de petite entreprise sociale bruxelloise, Smart s'est, en quinze ans, érigée en véritable bulldozer du monde de la culture. En Belgique, et désormais en Espagne, en Suède, et en France, en attendant d'autres pays européens.

«À l'origine, raconte Sandrino Graceffa, son administrateur délégué, Smart est né de la rencontre de Pierre Burnotte et Julek Jurawicz,

tous deux actifs dans le spectacle. Ils se sont rendu compte que beaucoup d'artistes montaient des projets parfois fort compliqués, mais se trouvaient désemparés pour leur donner un cadre juridique, social et financier.» En 1998, les deux compères décident d'aider indépendants et collectifs d'artistes à rédiger des contrats, mais aussi à donner un statut officiel aux investissements personnels ou dons de proches. Smart se chargeant ensuite d'envoyer et de recouvrer les facturés, de payer le fisc et les organismes sociaux.

Très rapidement débordée, la structure met alors au point ce qui fera d'elle une véritable machine de guerre : elle informatise tout, des contrats et conventions de subventions publiques aux factures et notes de frais.

«Désormais, nos process sont "industrialisés" et chaque membre dispose d'un bureau virtuel personnel où sont stockés tous les documents le concernant», poursuit Sandrino Graceffa. Résultat : les frais administratifs baissent - SmartBe perçoit 6,5% de frais sur les factures de ses membres contre, en général, 10% pour les coopératives d'activité et d'emploi françaises qui accueillent des entrepreneurs salariés. «Nous pouvons donc nous concentrer sur l'essentiel, le conseil», explique Lieza Dessein, accompagnatrice de porteurs de projets et elle-même artiste.

Car Smart offre à ses membres une aide administrative, mais aussi du conseil juridique et tout une foule de services pratiques : «Nous avons créé une filiale de crédit-bail, qui permet

à un musicien d'acheter à crédit un nouvel instrument ou à un potier d'investir dans un four, ce que les banques en général ne font pas. Nous possédons aussi une quinzaine de véhicules que peuvent louer nos membres pour transporter leur matériel», énumère Sandrino Graceffa. Smart a également ouvert trois espaces de travail, telle la Bruxelles Art Factory, dont les 600 m² sont occupés par une cinquantaine de stylistes-photographes-pelintres-sérigraphes-vidéastes-chapelliers... Le tout pour 5,80 euros du m² par mois.

Forte de ses 58 000 membres - dont la moitié environ exerce une activité régulière -, Smart a pu se constituer un trésor de guerre, qui lui permet de payer chaque jour environ 300 000 euros de salaires à ses membres sans avoir elle-même encore perçu les factures envoyées. Les non-paiements sont devenus rarissimes : «Plus aucun donneur d'ordre ne prend le risque que nous le blacklistions ! Il ne pourrait plus travailler !», sourit Sandrino Graceffa.

La puissance de Smart a bien évidemment fait grincer des dents. Installée en France depuis trois ans, l'entreprise a dû batailler ferme pour obtenir sa licence d'organisateur de spectacles, et pouvoir accueillir parmi ses membres non seulement des particuliers, mais aussi des collectifs d'artistes - associations, voire SARL. «Nous avons eu plus de vingt contrôles divers en dix-huit mois», raconte son administrateur délégué. Depuis début 2013, la situation s'est cependant calmée, et, avec 2000 membres déjà - et 200 000 espérés à terme ! -, Smart France est

en cours de rapprochement avec Grands Ensembles, Coopaname et Oxalis, trois coopératives d'entrepreneurs salariés. «Cela permettra de proposer un cadre collectif, sécurisé et démocratique à tous les entrepreneurs, quelle que soit leur activité, et même si celle-ci est multiple», conclut Sandrino Graceffa. ◆

PROLONGEZ LE DÉBAT
SEMAINE DE L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL
RENDEZ-VOUS CE SOIR À 19 HEURES, DANS LA SALLE DU COMITÉ DE RÉDACTION, AVEC NOS JOURNALISTES ET INVITÉS POUR UN DÉBAT SUIVI D'UN COCKTAIL
ENTRÉE GRATUITE SUR INSCRIPTION
WWW.LIBERATION.FR/EVENEMENTS
PAR TÉLÉPHONE : 01 42 76 16 74 / 75
11, RUE BÉRANGER, PARIS III^e